

.....

Conseil consultatif de l'immigration Mandat

Le programme Candidats du Manitoba a attiré, depuis sa création en 1998, plus de 165 000 nouveaux arrivants vaillants et compétents ainsi que leurs familles. Ces personnes représentent un véritable atout pour toutes les collectivités du Manitoba. Malgré ces résultats et la croissance de l'emploi, on prévoit que l'économie du Manitoba aura besoin de 15 500 travailleurs de plus par an pendant plusieurs années. Et la demande se poursuivra au-delà de 2025. Une immigration nette régulière est vitale pour pallier la pénurie prévue sur le marché du travail. La Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances du Manitoba souligne la nécessité de se doter d'une méthode ciblée qui garantira que la province pourra répondre à cette demande, maintenant et à l'avenir.

L'immigration est un élément clé pour contrer cette pénurie. L'immigration étant une compétence mixte du fédéral et des provinces, elle est régie par l'Accord Canada–Manitoba en matière d'immigration. Le Manitoba s'est engagé à travailler avec le gouvernement du Canada pour développer son programme Candidats du Manitoba et tirer parti des volets d'immigration et projets pilotes du fédéral pour accélérer sa relance post-COVID-19 et sa croissance économique. Des programmes plus attrayants et des processus plus conviviaux maximiseront le nombre de nouveaux arrivants qui s'installent pour de bon au Manitoba chaque année. Des travaux sont également en cours pour améliorer les processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers afin que les professionnels formés à l'étranger obtiennent des emplois intéressants dans leurs domaines d'expertise dans les divers secteurs économiques du Manitoba. Le Manitoba est et continuera d'être un endroit accueillant pour tous les nouveaux arrivants, y compris les immigrants, les réfugiés et les membres de leur famille, et est une destination de choix pour les étudiants internationaux. Pour accroître la rétention des nouveaux arrivants, il faut investir dans des services d'immigration plus accessibles et veiller à ce que les collectivités de la province demeurent des endroits attrayants où vivre, travailler et s'enraciner.

Le gouvernement manitobain met sur pied un nouveau conseil consultatif de l'immigration qui agira à titre de groupe d'experts et formulera des recommandations pour améliorer les politiques et programmes provinciaux d'immigration. Ce conseil sera coprésidé par le ministre de l'Éducation postsecondaire, du Développement des compétences et de l'Immigration, M. Jon Reyes, et M. Lloyd Axworthy, un homme politique aguerri. Le conseil comprendra également des Manitobains qui ont fait l'expérience du programme Candidats du Manitoba, ainsi que des représentants des services d'immigration, des communautés ethnoculturelles, du milieu des affaires, du milieu universitaire et des collectivités urbaines et rurales. La

sélection sera annoncée dans les prochaines semaines, et le conseil remettra son rapport final au plus tard le 31 décembre 2022.

Le conseil consultatif aura pour mandat de revoir la totalité du continuum des services d'immigration, du recrutement à la rétention des nouveaux arrivants, et de fournir au gouvernement du Manitoba des recommandations claires et des mesures concrètes afin d'atteindre les objectifs suivants :

1. attirer plus d'immigrants et d'investisseurs d'affaires dans la province;
2. rationaliser le programme Candidats du Manitoba et les autres voies d'immigration actuellement offertes et trouver un juste milieu entre les besoins du marché du travail régional, le développement économique et les besoins des communautés (famille, groupes minoritaires, etc.);
3. améliorer les programmes et services d'établissement, d'intégration et de reconnaissance des titres de compétences étrangers pour tous les nouveaux arrivants afin d'encourager la participation au marché du travail, d'améliorer la reconnaissance des titres de compétences étrangers et de favoriser la rétention des immigrants.